

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/France-Belleville-indisponibilite>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez
vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Belleville sur Loire : Indisponibilité du groupe électrogène d'ultime secours**

4 octobre 2012

France : Belleville sur Loire : Indisponibilité du groupe électrogène d'ultime secours

Le 4 octobre 2012, l'exploitant de la centrale électronucléaire de Belleville a découvert une erreur dans le calcul d'un critère de l'essai périodique réalisé à chaque arrêt de réacteur pour vérifier certaines des caractéristiques de fonctionnement du groupe électrogène d'ultime secours. Cette erreur était présente depuis la création de la procédure locale de réalisation de cet essai en 2002.

Chaque réacteur à eau sous pression est alimenté par deux lignes électriques en provenance du réseau national et dispose de deux groupes électrogènes de secours à moteur diesel permettant de pallier la défaillance du réseau. En outre, une turbine à combustion, appelé TAC, peut compenser la perte totale des alimentations électriques extérieures et permet de remplacer un diesel indisponible. Ces groupes électrogènes d'ultime secours assurent une redondance complète de l'alimentation électrique des fonctions de sûreté d'un réacteur. Ainsi, l'indisponibilité d'un de ces matériels ne remet pas en cause la disponibilité des fonctions de sûreté permettant de ramener le réacteur dans un état sûr.

Les essais périodiques, approuvés par l'ASN, permettent de vérifier régulièrement l'aptitude des matériels importants pour la sûreté à assurer leur fonction, notamment en cas d'incident. Un essai est ainsi réalisé à chaque arrêt de réacteur sur le groupe électrogène d'ultime secours.

Après découverte de l'erreur sur une formule de calcul, la reprise, avec la bonne formule, des dépouillements des essais réalisés depuis 2002, a montré que le critère, objet du calcul, n'était pas satisfaisant lors des essais réalisés successivement en octobre 2010 et en octobre 2011. La TAC a donc été indisponible du 21 octobre 2010 au 30 mai 2012, soit durant 19 mois.

En cas de perte totale des alimentations électriques externes et internes, la TAC n'aurait pas été en mesure de réalimenter électriquement la totalité des matériels de sauvegarde appelés dans cette situation incidentelle.

Cet incident, qui n'a pas eu de conséquence sur le personnel et l'environnement, a été classé par l'exploitant au niveau 1 de l'échelle INES en raison de l'indisponibilité de la TAC durant 19 mois.

<https://www.asn.fr/Controler/Actualites-du-controle/Avis-d-incidents-des-installations-nucleaires/Indisponibilite-du-groupe-electrogene-d-ultime-secours>